

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E64221 VALABLE JUSQU'AU 20/05/2025

23/06/2024 ÉDITÉ LE

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 31/12/2004

SARL

Capital:

Forme juridique:

DEPUIS LE 05/01/2005

00011

5018421

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC SAINT-MALO 480 096 932 RCS

Siret: 480 096 932

Code NACE: Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010287107604 Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010287107604

Situation fiscale et sociale : A jour au 22/03/2024

Raison sociale: SARL BRUNEAU

ZA LES ALLEUX 10 RUE DU SUROIT

22100 TADEN

Téléphone: 02 96 39 26 07

Portable:

Site Internet:

E-mail: sarl.bruneau.chauffage22@gmail.com

Responsabilité légale :

FROMONT GRÉGORY GÉRANT / FROMONT GREGORY GÉRANT

Effectif moyen: 15

Tranche de classification: EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	18/04/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/05/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

QUALIBAT AGENCE DE LOUDEAC 2, RUE CHARLES LANSARD 22600 LOUDEAC

AGENCE

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.